

## Rassemblement pour les revalorisations salariales

28 Septembre 2022

La Fédération Nationale Solidarité Femmes, les 78 associations de son réseau comme plusieurs associations de défense des droits des femmes, participent aujourd'hui à de nombreux rassemblements en France.

Engagées au quotidien contre les violences à l'encontre des femmes, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, nos associations accompagnent des dizaines de milliers de femmes et d'enfants dans leurs centres d'accueil et d'hébergement.

Au 3919 la ligne d'écoute pour les femmes victimes de violences, les écoutantes prennent en charge chaque jour des centaines d'appel et près de 100 000 chaque année.

Etre assistante sociale, éducatrice, juriste, psychologue, écoutante nécessite des formations de plusieurs années, puis une implication au quotidien pour évaluer le danger, mettre en sécurité, accompagner les démarches juridiques et sociales, assurer un suivi psychologique, informer sur les droits, animer des ateliers collectifs pour la sortie de la violence. Etc.

Les métiers de notre secteur restent par ailleurs occupés principalement par les femmes, déjà impactées par les inégalités entre femmes et hommes avec des écarts qui restent importants dans les rémunérations et en conséquence dans les pensions de retraite.

Faut-il rappeler que les femmes représentent ainsi 77.7% des professions intermédiaires de la santé et du travail social, 97.7% des aides à domicile.

De nombreuses femmes sont précarisées par la faible rémunération de leurs métiers. Comment accompagner au mieux le public lorsque sa propre situation génère des difficultés ?

## **La revalorisation des salaires est une nécessité.**

Or contre toute attente, le BOP 137 qui finance l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences n'a pas bénéficié de crédit supplémentaires pour soutenir les salariées de notre secteur. L'ensemble des associations gérant les lignes d'écoute comme le 3919, le numéro pour les femmes victimes de violences sexuelles, celles en charge du suivi des femmes victimes de harcèlement sexuel, de centres d'accueil pour FVV, les dispositifs comme le téléphone grave danger sont totalement exclues des revalorisations du Ségur Social. Et dans une même association, les salariées exerçant au sein d'un CHRS peuvent bénéficier de la prime Ségur et d'autres en sont exclues. Le sentiment d'injustice est majeur.

Encore une inégalité qui s'ajoute à celles entre le secteur public et le secteur privé non lucratif, entre des secteurs d'intervention, entre salariées avec l'exclusion des salariées portant les fonctions support pourtant nécessaires à notre fonctionnement. Ces inégalités entraînent de nombreuses tensions, des départs, des difficultés de recrutement avec des sous effectifs dans nos établissements et services. Ceci aura un impact très lourd pour les femmes accompagnées et leurs enfants, leur sécurité et leur protection.

**Nous demandons comme la FAS, l'UNIOPSS et d'autres organisations ici présentes :**

- **La revalorisation de TOU-TES les professionnel-les et de tous les secteurs, comme les revalorisations du Ségur Social y compris pour les associations qui dépendent du programme égalité Femmes Hommes.**
- **Le financement effectif des mesures de revalorisations salariales annoncées (mise en œuvre du Ségur social et augmentation de la valeur du point à 3,5%)**
- **Des engagements forts en faveur de l'attractivité du secteur**